

## ***Projet 'Un Conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble***

**Webinaire organisé par l'association Atelier Généalogique le 24 septembre 2021 :**

“Where do we go from here ?”

« Comment les descendants d'émigrants peuvent-ils contribuer à la documentation de l'histoire de l'émigration, en collaborant à des programmes universitaires ? »

*(Les chiffres ci-dessous correspondent au minutage de l'enregistrement du webinaire)*

Intervention de **Catherine Virlouvét**, Professeur émérite, Aix Marseille Université, ancienne directrice (2011-2019) de l'Ecole Française de Rome

00.13.40

Bonsoir à tous, merci pour l'invitation, mais je ne suis en aucun cas un spécialiste de la migration comme vous le savez. Je suis, comme l'a dit James, une professeure d'histoire ancienne, donc très éloignée des migrations contemporaines.

Mais les migrations italiennes à partir du XIXe siècle me touchent car l'Italie est, je dois le dire, une sorte de seconde patrie pour moi. J'ai vécu vingt ans à Rome, un peu comme si j'avais migré de la France vers l'Italie. En fait, j'y habite encore, donc je ne suis pas indifférent à ce sujet, et je veux témoigner, également en tant qu'historien, de mon soutien total à l'entreprise de sauvegarde et de numérisation des archives de Corato et des archives en général, car la numérisation me semble nécessaire et réalisable.

Sur ce point, il n'y a pas lieu de craindre des actes contraires à la loi, par exemple en matière de vie privée. Numériser ne signifie pas automatiquement ouvrir l'accès à une archive à tout le monde, il y a des règles, en Italie comme en France. Tant que le délai fixé par le législateur pour la consultation des archives n'est pas écoulé, celles-ci ne peuvent être ouvertes à tous. Ils peuvent être ouverts sur demande motivée aux chercheurs, aux familles qui recherchent leurs propres origines. Il ne faut donc pas craindre que cela ne soit pas possible pour des raisons de confidentialité.

D'autre part, la numérisation a certainement un coût, mais celui-ci ne semble pas insurmontable. En d'autres termes, lorsque la volonté est là, on peut toujours trouver de l'argent, d'autant plus que cela ne coûte pas grand-chose : on peut demander l'aide d'institutions universitaires, de laboratoires de recherche, d'organismes régionaux, et compter aussi sur la collaboration de bénévoles qui savent comment s'y prendre. Je ne pense donc pas que ce soit très cher.

Enfin, j'en viens au troisième point. La plus importante, pour l'historien mais aussi pour la société et pour l'avenir, est le fait que numériser, c'est sauvegarder. Documents papier : ils sont fragiles, ils sont souvent stockés dans des conditions chaudes ou humides, etc. qui entraînent leur dégradation. Disposer de copies

numérisées des archives, c'est doubler nos chances de transmettre la mémoire du passé aux générations futures et cela, en tant qu'historien, me semble très important.

Cela dit, je laisse la parole à ceux qui connaissent mieux le sujet que moi, et je vous prie de m'excuser de ne pas pouvoir rester jusqu'au bout avec vous. Je peux rester un peu plus longtemps, j'avais d'autres engagements pour ce soir, je suis désolé, et je vous prie de m'excuser sincèrement. Je vais maintenant donner la parole au professeur Sanfilippo. C'est ça, James ?

00.08.35 Catherine Virlouvet

Je vous en prie, c'était un plaisir et aussi un devoir, étant donné ce que j'ai dit sur mon intérêt pour la sauvegarde des archives. Merci beaucoup. Bonsoir à vous. Au revoir.